



Collège Les Pins
Castries

LETTRE AUX PARENTS DES ELEVES DE 3^{ème}

Madame, Monsieur,

Votre enfant aborde une année scolaire qui doit aboutir à une décision d'orientation concernant son projet d'études. Cela nécessitera qu'il prenne du temps pour réfléchir sur lui-même, se documenter sur les formations, les métiers... De votre côté, il vous faudra l'accompagner dans ses réflexions, ses démarches...

Le collège Les Pins de Castries, en partenariat avec le CIO de LUNEL, représenté par **Mme SALMERON**, Psychologue de l'Education Nationale, spécialité conseil en orientation scolaire et professionnelle, met en place différentes actions pour vous aider ainsi que votre enfant.

◆ Ce qui sera proposé à votre enfant par le collège :

- ✓ Des **séances d'information et d'orientation** animées par le Professeur Principal et/ou la psychologue EN Orientation, l'objectif étant de développer les projets d'études et professionnels des élèves.
- ✓ Une **séquence d'observation en milieu professionnel**, avec production d'un rapport de stage, corrigé et noté par les professeurs (l'entreprise d'accueil doit être trouvée par l'élève et sa famille).
- ✓ Des **visites et des mini-stages en immersion** en lycée professionnel.
- ✓ Les **rencontres parents-professeurs** au cours de l'année pour faire le point sur les résultats de votre enfant, son attitude, ses aptitudes.
- ✓ De l'information écrite : **une brochure « ID Métiers »**, contenant des informations nationales et régionales, distribuée à votre enfant au cours de l'année (généralement en janvier).
- ✓ Une **réunion d'information générale sur les possibilités d'orientation post-3^{ème}**, en présence de **Proviseurs**.
- ✓ Des **rencontres**, organisées au collège, avec d'anciens élèves maintenant lycéens (niveau première).

◆ Ce qui est laissé à l'initiative de votre enfant :

- ✓ Un **entretien**, à sa demande, avec ou sans les parents, avec la Psychologue EN Orientation.
- ✓ La **recherche documentaire** personnelle au CDI ou par Internet (www.onisep.fr...).

◆ Ce qui est laissé à votre propre initiative :

- ✓ La **participation avec votre enfant aux journées "portes ouvertes"** des établissements.
- ✓ La prise de rendez-vous avec la **Psychologue EN Orientation** :
 - **AU COLLEGE** : le **jeudi** de 9h à 16h30. Les rendez-vous se prennent au CDI.
 - **AU C.I.O.** de Lunel : 2, cours Gabriel Péri, tél. : 04.48.18.55.30, le **lundi** de 13h à 17h sur rendez-vous. Le CIO est ouvert du lundi au vendredi, y compris pendant **les vacances scolaires**. Possibilité d'un entretien avec un psychologue EN Orientation sur rendez-vous. Mme Salmeron sera présente **le jeudi 02 et le vendredi 03 novembre 2023**.

Mme SALMERON
Psychologue EN Orientation

Visa des Parents